



cerexagri

United Phosphorus Ltd

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

PENNFLUID

Page :1/5

N°: 014-01

Version : 4.01

Date : 06/07/2007

Annule et remplace : 05/01/2006

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT & DE LA SOCIETE

NOM COMMERCIAL

PENNFLUID

TYPE DE PRODUIT ET USAGE

FONGICIDE

RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHE

Cerexagri s.a.s.

1, rue des Frères Lumière, BP9, 78373 PLAISIR Cedex (France)

TEL.(33)1.30.81.73.00 -FAX (33)1.30.81.72.50

N° DE TELEPHONE D'APPEL D'URGENCE (*)

CARECHEM24 INTERNATIONAL : +44 208 762 8322

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

IDENTIFICATION DE LA PREPARATION

Type de formulation

SC - suspension concentrée ou FLOW

Matière(s) active(s)

MANCOZEB (420 g/l)

Dénomination IUPAC

Manganese ethylenebis (dithiocarbamate) (polymeric) complex with zinc salt.

Numéro CAS

8018-01-7

Classification CE

MANCOZEBE : Xi ; R37, R43 (Dir. 67/548/CEE 21ème ATP)

N; R50-53

Famille chimique

Dithiocarbamate

Impuretés

Ethylénethiourée (ETU) < 0.05%

Autre(s) substance(s) dangereuse(s)

EMULSIFIANT (2-4%) : Xi ; R36/38

EMULSIFIANT (2-4%) : Xn ; R37/38, R67, R66, R65, R41, R50/53, R10

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS

Effets dangereux pour la santé

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets dangereux pour l'environnement

Toxique pour les organismes aquatiques.

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Amener la victime à l'air libre.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Si l'irritation persiste, consulter un spécialiste.

INGESTION

En cas de troubles, consulter un médecin.

INSTRUCTIONS POUR LE MEDECIN

Traiter symptomatiquement, pas d'antidote spécifique.

Cerexagri s.a.s.

Quick-FDS [16006-39603-14060-018756] - 2011-10-27 - 11:00:03

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

PENNFLUID

Page :2/5

N°: 014-01

Version : 4.01

Date : 06/07/2007

Annule et remplace : 05/01/2006

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Sous forme de suspension dans l'eau, le risque de feu est hautement improbable.
Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

6 MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES Evacuer le personnel non nécessaire et non équipé de protection individuelle.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

PRECAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT Arrêter la fuite éventuelle.
Ne pas jeter dans les eaux naturelles ni les égouts.

METHODES DE NETTOYAGE Endiguer puis récupérer à l'aide de moyens physiques.
Absorber le produit avec du sable, de la sciure ou des matériaux inertes.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

MESURES TECHNIQUES DE PROTECTION Prévoir douches, fontaines oculaires.

STOCKAGE Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conserver le récipient bien fermé.
Conserver à l'abri de la chaleur.
Stocker à l'abri du gel.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

MESURES TECHNIQUES Prévoir un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisante dans les ateliers.

Protection respiratoire Porter un appareil respiratoire approprié.

Protection de la peau Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Protection des yeux Porter un appareil de protection des yeux et du visage.

MESURES D'HYGIENE Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Changer de vêtements dès qu'ils sont imprégnés de produit.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE A 20°C Liquide

COULEUR Jaune-vert

ODEUR Désagréable.

MASSE VOLUMIQUE 1 240-1 260 kg/m3

Point de gel (°C) 0°C

POINT D'ECLAIR > 100°C

PROPRIETES EXPLOSIVES Du fait de la structure chimique du produit, une réaction explosive n'est pas envisageable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

PENNFLUID

Page :3/5

N°: 014-01

Version : 4.01

Date : 06/07/2007

Annule et remplace : 05/01/2006

VISCOSITE	18 à 30 sec. AFNOR coupe n° 4
SOLUBILITE DANS L'EAU	Dispersible
pH (produit concentré)	8 +/-0.5 (CIPAC MT 75)

10 STABILITE ET REACTIVITE

PRODUITS INCOMPATIBLES	Oxydants puissants Acides forts Sels d'ammonium quaternaire Agents séquestrants
------------------------	--

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE	Données issues d'études réalisées sur le même type de formulation renfermant 480 g/l de matière active
Ingestion	DL50/Voie orale/rat > 5000 mg/kg
Contact avec la peau	DL50/Voie cutanée/rat > 2000 mg/kg
EFFETS LOCAUX	
Contact avec la peau	Non irritant (lapin)
Contact avec les yeux	Non irritant (lapin)
SENSIBILISATION	
Contact avec la peau	Non sensibilisant cutané (cobaye).

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

TOXICITE AQUATIQUE	Données issues d'études réalisées sur le même type de formulation renfermant 455 g/l de matière active
Toxicité aiguë	CL50/poisson/96 h : 6.6 mg/l CE50/Daphnies/48h : 2.3 mg/l CE50/algues/72 h : 2.2 mg/l (taux de croissance)

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

ELIMINATION DES DECHETS	Eliminer le produit dans un centre de collecte et de traitement des déchets chimiques, selon les réglementations locales/nationales en vigueur.
ELIMINATION DES EMBALLAGES	Ne pas réemployer, abandonner ou brûler les emballages vides. Eliminer les récipients contaminés dans un centre de collecte et de recyclage, selon les réglementations locales/nationales en vigueur.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RID/ADR	Classe 9 ; Groupe d'emballage III ; Etiquette 9
Désignation de transport terrestre (ADR)	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(MANCOZEBE), 9, UN 3082, III
Code IMO-IMDG	Classe 9 : étiquette 9 + marque "Polluant marin" Groupe d'emballage III

Cerexagri s.a.s.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

PENNFLUID

Page :4/5

N°: 014-01

Version : 4.01

Date : 06/07/2007

Annule et remplace : 05/01/2006

Désignation de Transport (IMDG)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(MANCOZEBE), class 9, UN 3082, PG III, MARINE POLLUTANT

OACI/IATA

Classe 9 - groupe d'emb. III - étiquette 9 - Packing instruction 914

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

FRANCE

Homologation n° 9000128 du 01/06/1995

CLASSEMENT SELON DECISION D'HOMOLOGATION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Symbole(s)

Xi : Irritant

Phrases de risque

Dangereux pour les organismes aquatiques
R 43 :Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Conseils de prudence

S 2 :Conserver hors de la portée des enfants.
S 13 :Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S 20/21 :Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S 36/37 :Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

REGLEMENTATION ICPE :

Rubrique 1173 (selon décret n°2005-989 du 10 août 2005)

PROPOSITION DE CLASSEMENT DE CEREXAGRI s.a. SELON LA DIRECTIVE 99/45/UE EN TENANT COMPTE DE LA 29ème ADAPTATION DE LA DIRECTIVE 67/548/UE

Symbole(s)

N : Dangereux pour l'environnement
Xi : Irritant

Phrases de risque

R 37 :Irritant pour les voies respiratoires.
R 43 :Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 51/53 :Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence

S 2 :Conserver hors de la portée des enfants.
S 13 :Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S 20/21 :Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S 22 :Ne pas respirer les poussières.
S 36/37 :Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S29/35 :Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

16 AUTRES INFORMATIONS

DELAI DE RE-RENTREE :

Selon l'avis émis par la Commission d'Etude de la Toxicité en date du 17 décembre 2003, en matière de protection des travailleurs, les délais de ré-entrée suivants sur les parcelles traitées sont recommandés:
- Cultures à l'extérieur de locaux : délai minimum de 6 heures après la fin de la pulvérisation
- Cultures à l'intérieur de locaux : délai minimum de 8 heures après la fin de la pulvérisation et après ventilation des locaux.

Cerexagri s.a.s.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT :

PENNFLUID

Page :5/5

N°: 014-01

Version : 4.01

Date : 06/07/2007

Annule et remplace : 05/01/2006

Libellé des phrases R

- Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R 36, R 41, R 38, R 34, R 35 : délai minimum de 24 heures après la fin de la pulvérisation.

Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R 42, R 43 : délai minimum de 48 heures après la fin de la pulvérisation.

R 10 :Inflammable.

R 36/38 :Irritant pour les yeux et la peau.

R 41 :Risque de lésions oculaires graves.

R 50 :Très toxique vis à vis des organismes aquatiques.

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publication.

Ils concernent le PRODUIT EN L'ETAT. En cas de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné.

Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit.

Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

- Les (*) indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Fin du document.

Nombre de pages :5